

LES 5 RÈGLES D'OR À RESPECTER

1

N'arrêtez ou ne modifiez jamais votre traitement sans l'accord préalable de votre médecin.

2

Demandez toujours l'avis de votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre d'autres médicaments, même un médicament disponible sans ordonnance ou à base de plantes.

3

Évitez la pratique d'activités à risque, de traumatismes ou de coupures et de sports violents.

4

Signalez que vous prenez un traitement par anticoagulant à tout professionnel de santé que vous consultez.

5

Si vous présentez un saignement anormal, abondant ou prolongé, contactez immédiatement votre médecin, SOS médecins ou le SAMU (15).

DATE DE L'ENTRETIEN

TAMPON



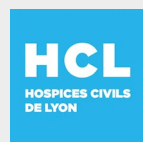
INFORMATIONS UTILES

Pour en savoir plus
www.gemmat-thrombose.fr

ansm

Agence nationale de sécurité du médicament
et des produits de santé

www.ansm.fr



GEMMAT
Groupe d'Étude Multidisciplinaire
en Maladie Thrombotique

VOUS ET VOTRE TRAITEMENT

CONSEILS & INFOS PRATIQUES

ANTICOAGULANT PAR VOIE SOUS CUTANÉE

- Héparine calcique / **CALCIPARINE®**
- Daltéparine / **FRAGMINE®**
- Enoxaparine / **LOVENOX®**
- Nadroparine / **FRAXIPARINE®**
Nadroparine / **FRAXODI®**
- Tinzaparine / **INNOHEP®**
- Fondaparinux / **ARIXTRA®**

MA DOSE

HEURE D'INJECTION

MA PATHOLOGIE



A QUOI SERT VOTRE MÉDICAMENT ?

Votre état de santé nécessite la prise d'un traitement anticoagulant par voie sous cutanée (SC).

Il permet :

- de « fluidifier » le sang afin d'empêcher la formation de caillots,
- d'éviter leur migration dans les vaisseaux.



QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES POSSIBLES ?

Le principal risque est le saignement, par exemple saignement du nez, des gencives, présence de sang dans les urines, selles noires malodorantes, règles anormalement abondantes, apparition de « bleus », vomissements ou crachats sanglants.

D'autres effets secondaires peuvent survenir comme la réaction cutanée locale (rougeur, démangeaison) ou une injection douloureuse.

Informez systématiquement votre médecin lors de votre consultation si vous avez observé des saignements même mineurs.



Si vous présentez un saignement anormal, abondant ou prolongé, contactez immédiatement votre médecin, SOS médecins ou le SAMU (15)

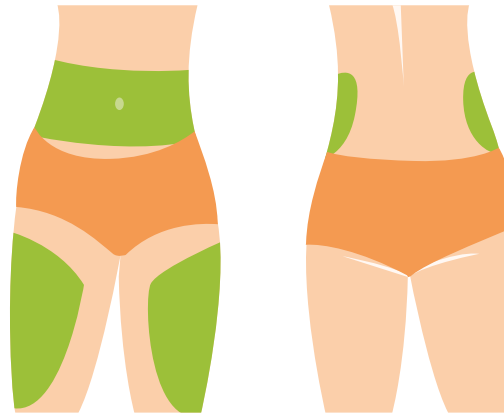


COMMENT PRENDRE VOTRE TRAITEMENT ?

Respectez la dose prescrite par votre médecin.

Comment réaliser l'auto-administration de son traitement :

- Sortir le matériel : la seringue, les compresses, l'antiseptique, le collecteur à aiguille à récupérer préalablement auprès de votre pharmacien d'officine.
- Se laver soigneusement les mains.
- Choisir le site d'injection (zone verte ci-dessous). Tous ces sites sont adaptés et équivalents.
- Eviter de vous injecter systématiquement au même endroit, vous pouvez alterner les sites d'injections.



- Désinfecter la zone choisie avec une compresse imbibée d'antiseptique.
- Pincer la peau pour réaliser un pli cutané et piquer perpendiculairement.
- Ne pas chasser la bulle d'air qui est dans la seringue.
- Injecter doucement le médicament sans relâcher le pli. Pousser le piston jusqu'au bout.
- Après l'injection, retirer l'aiguille, ne pas masser, tamponner délicatement avec une compresse.
- Jeter la seringue dans le collecteur à aiguille.



QUE FAIRE EN CAS D'OUBLI ?



Si vous avez une seule injection par jour, vous pouvez injecter votre traitement dans un délai de 12h après l'heure d'injection habituelle.



Si vous avez deux injections par jour, vous pouvez injecter votre traitement dans un délai de 6h après l'heure d'injection habituelle.

Passé le délai, n'injectez pas la dose oubliée et poursuivez l'injection suivante à l'heure habituelle.



QUELLES SONT LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE ?

Ce traitement peut entraîner une diminution des plaquettes sanguines. Une surveillance par prise de sang peut être prescrite.



GROSSESSE ET ALLAITEMENT

Votre traitement peut être utilisé sans risque pendant la grossesse car il ne traverse pas le placenta, à l'exception d'Arixtra®. Il est préférable de faire l'injection le matin.

Le traitement doit être poursuivi jusqu'au terme de l'accouchement et au-delà, y compris si vous allaitez.

Dès le début du travail, le traitement peut être retardé d'une à deux heures dans l'attente d'un examen médical.



EN DÉPLACEMENT

Pensez à emporter votre ordonnance et votre traitement en quantité suffisante.

En cas de voyage avec décalage horaire, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.